

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT  
DE 6 931 755 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE  
RÉFECTION SUR LES CHEMINS FRANCISCO ET DU LAC-KIAMIKA,  
LA MONTÉE KIAMIKA ET LES RUES BEAUDOIN ET LAVOIE**

---

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Rivière-Rouge doit procéder à des travaux de redressement sur certains chemins de la Ville, soit les chemins Francisco et du Lac-Kiamika, la Montée Kiamika et les rues Beaudoin et Lavoie;

**CONSIDÉRANT** l'aide financière maximale de 5 204 194 \$ accordée à la Ville pour la réalisation de tels travaux dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement (dossier: ARC49777), tel qu'il appert de la lettre d'annonce datée du 16 novembre 2022 signée par la ministre des Transports et de la Mobilité Durable, Mme Geneviève Guilbault;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de la 2<sup>e</sup> séance extraordinaire du 19 décembre 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Pierre Alexandre Morin  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'il soit ordonné, statué et décrété par le présent règlement, ce qui suit, à savoir :

**ARTICLE 1 : TITRE**

Le présent règlement est identifié par le numéro 2022-441 et s'intitule « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 6 931 755 \$ pour la réalisation des travaux de réfection sur les chemins Francisco et du Lac-Kiamika, la montée Kiamika et les rues Beaudouin et Lavoie ».

**ARTICLE 2 : PRÉAMBULE**

Le préambule et les annexes font partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 3 : DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

Le conseil est autorisé à procéder à la réalisation des travaux de réfection sur les chemins Francisco et du Lac-Kiamika, la montée Kiamika et les rues Beaudouin et Lavoie selon les plans émis pour la demande déposée dans le Programme d'aide à la Voirie Locale (PAVL) préparés par M. Martin Benoit, ingénieur de la firme Équipe Laurence inc., portant le numéro de dossier 70.00.11 et datés du 1<sup>er</sup> septembre 2022, incluant les frais incidents, les travaux imprévus, les honoraires professionnels, les taxes nettes, les intérêts sur l'emprunt court terme et les frais de financement, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Mme Martine Vézina, directrice des finances et directrice générale adjointe, et M. Michel Robidoux, directeur du Service des travaux publics, datée du 15 décembre 2022, lesquels font partie intégrante du présent règlement respectivement comme annexes « A » et « B ».

**ARTICLE 4 : EMPRUNT**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 6 931 755 \$ pour les fins du présent règlement.

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 6 931 755 \$ sur une période de vingt (20) ans.

**ARTICLE 5 : REMBOURSEMENT**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT  
DE 6 931 755 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE  
RÉFECTION SUR LES CHEMINS FRANCISCO ET DU LAC-KIAMIKA,  
LA MONTÉE KIAMIKA ET LES RUES BEAUDOIN ET LAVOIE**

---

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

**ARTICLE 6 : RÉDUCTION DE L'EMPRUNT**

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, notamment l'aide financière à recevoir dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale - Volet Redressement (dossier : ARC49777).

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 7 : ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

---

**Denis Lacasse**  
Maire

---

**Catherine Denis-Sarrazin**  
Greffière

**Adopté lors de la séance extraordinaire du 21 décembre 2022 par la résolution numéro 390/21-12-2022**

**Avis de motion, le 19 décembre 2022**

**Dépôt du projet de règlement, le 19 décembre 2022**

**Adoption du règlement, le 21 décembre 2022**

**Avis public de la procédure d'enregistrement, publié le \_\_\_\_\_ 2023**

**Tenue du registre le \_\_\_\_\_ 2023**

**Affichage du certificat du résultat, le \_\_\_\_\_ 2023**

**Approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le \_\_\_\_\_ 2023**

**Entrée en vigueur, le \_\_\_\_\_ 2023**

**ANNEXE A**



---

**PROJET:**

**RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO  
DE LA MONTÉE KIAMIKA  
ET DU CHEMIN KIAMIKA**

**DOSSIER NO:**

**70.00.11**

**DATE D'ÉMISSION:**

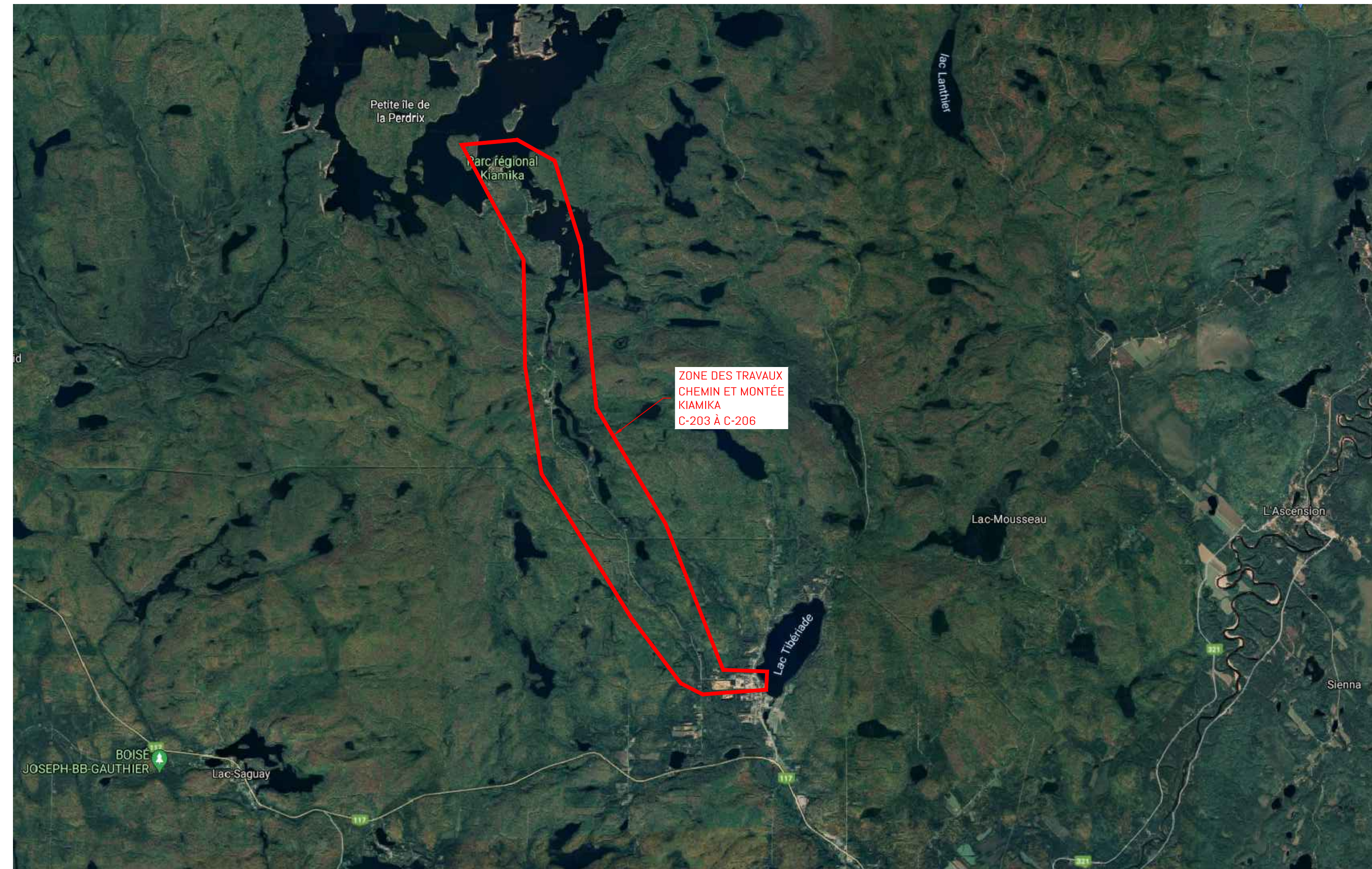
**2022-09-01**

---



474, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1817  
info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca

RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO - DE LA MONTÉE KIAMIKA  
PROJET 70.00.11 - PLANS ÉMIS POUR PAVL, LE 2022-09-01



**PLAN DE LOCALISATION**



**PLAN DE LOCALISATION**

**LISTE DES PLANS**

- C-201 PLANS DE LOCALISATION
- C-202 LÉGENDE ET NOTES
- C-203 VUES EN PLAN  
AVENUE BEAUDDOIN, MONTÉE KIAMIKA  
ET CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 0+000 À 5+500
- C-204 VUES EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 5+500 À 11+350
- C-205 VUES EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 11+350 À 14+850
- C-206 VUE EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 14+300 À 15+795
- C-207 VUE EN PLAN ET PROFIL  
ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS  
CHEMIN FRANCISCO  
CH.: 0+000 À 0+160
- C-208 VUE EN PLAN ET PROFIL  
ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS  
CHEMIN FRANCISCO  
CH.: 10+000 À 10+300
- C-209 VUE EN PLAN ET PROFIL  
ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS  
CHEMIN FRANCISCO  
CH.: 10+300 À 10+667
- C-210 COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

**CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

REV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01



PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

**LAURENCE**

ÉQUIPE

INGÉNIEURIE CIVILE

474, rue de la Mission, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca



TITRE DU PLAN: PLANS DE LOCALISATION

ÉCHELLE: AUCUNE ÉCHELLE

F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-201.dwg	
CHARGÉ DE PROJET	FICHER	
J.F. DÉZIEL	2021/02/02	
DESSINÉ PAR	DATE	
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11	C-201
VÉRIFIÉ PAR	DOSSIER NO	PLAN NO

**BÂTIMENT**

- BOUCHE DE RÉSERVOIR SOUTERRAIN
- FOSSE SEPTIQUE
- ÎLOT POUR POMPE À ESSENCE
- POTEAU UTILITAIRE
- PUITS
- TOUR, ANTENNE OU AUTRES
- CABINE TÉLÉPHONIQUE
- FONDATION DE BÂTIMENT
- BÂTIMENT EXISTANT
- BÂTIMENT PROPOSÉ
- RUINES DE BÂTIMENT

**SERVICES PUBLICS**

- POTEAU D'INCENDIE
- BRANCHEMENT DE SERVICE D'AQUEDUC
- BRANCHEMENT DE SERVICE D'ÉGOUT PLUVIAL
- BRANCHEMENT DE SERVICE D'ÉGOUT SANITAIRE
- CONDUITE D'AQUEDUC
- CONDUITE D'ÉGOUT COMBINÉ
- CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE
- CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL
- CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE EN REFOISEMENT
- CONDUITE DE GAZ

- HAUBAN
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ ET TRANSFORMATEUR
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ ET LAMPADAIRE
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ, LAMPADAIRE ET TRANSFORMATEUR
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉPHONE
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE ET TRANSFORMATEUR
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE ET LAMPADAIRE
- POTEAU, ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONE, LAMPADAIRE ET TRANSFORMATEUR
- POTEAU, TÉLÉPHONE
- POTEAU, NON-IDENTIFIÉ
- POMPE
- PUITS DE SERVICE (PS)
- REGARD D'AQUEDUC
- REGARD D'ÉGOUT COMBINÉ
- REGARD D'ÉGOUT SANITAIRE
- REGARD DE GAZODUC
- REGARD DE SERVICE PUBLIC NON-IDENTIFIÉ
- REGARD DE CHAMBRE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAINE
- REGARD DE CHAMBRE ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE
- REPÈRE DE GAZODUC
- PUITS D'ACCÈS H.O.
- PUITS D'ACCÈS BELL
- REPÈRE DE CÂBLE TÉLÉPHONIQUE SOUTERRAIN
- REPÈRE DE CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
- CÂBLE ÉLECTRIQUE/TÉLÉPHONIQUE AÉRIEN
- CÂBLE ÉLECTRIQUE SOUTERRAIN
- CÂBLE TÉLÉCOMMUNICATION SOUTERRAIN
- MASSIF POUR CONDUITS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SOUTERRAINS
- CÂBLE SOUTERRAIN DU MTQ
- CÂBLE FIBRE OPTIQUE SOUTERRAIN

**SERVICES PUBLICS - SUITE**

- TRANSFORMATEUR SUR SOCLE (T.S.S.)
- SOCLE DE PROTECTION
- PRISE SIAMOISE
- VANNE D'AQUEDUC
- ZONE DE PROTECTION D'UN POTEAU INCENDIE RAYON DE 45m

**TOPOGRAPHIE**

- BAS DE TALUS
- HAUT DE TALUS
- LIMITE DE ROC EN SURFACE
- SENTIER DE GRAVIER EXISTANT

**MOBILIER FERROVIAIRE**

- AIGUILLAGE DE VOIE FERRÉE
- BARRIÈRE DE PASSAGE À NIVEAU
- FEUX DE PASSAGE À NIVEAU
- INDICATEUR DE PASSAGE À NIVEAU
- VOIE FERRÉE

**INFRASTRUCTURE ROUTIÈRE**

- CHAUSSÉE EN COURONNE
- CHAUSSÉE EN DEVERS
- BORD DU PAVAGE EXISTANT
- BORD DE L'ACCOTEMENT EXISTANT
- BORD DE PAVAGE PROPOSÉ
- BORD D'ACCOTEMENT PROPOSÉ
- BORDURE OU TROTTOIR EXISTANT
- BORDURE OU TROTTOIR PROPOSÉ
- CLÔTURE
- GLISSIÈRE EN CÂBLES SUR POTEAUX D'ACIER
- GLISSIÈRE À 2 CÂBLES, POTEAUX D'ACIER
- GLISSIÈRE EN CÂBLES SUR POTEAUX DE BOIS
- GLISSIÈRE EN TÔLE ONDULÉE, POTEAUX D'ACIER
- GLISSIÈRE EN TÔLE SUR POTEAUX DE BOIS
- GLISSIÈRE EN TUBE SUR POTEAUX D'ACIER
- GLISSIÈRE EN BÉTON, À UNE FACE
- GLISSIÈRE EN BÉTON, À DEUX FACES
- SURFACE DE PAVAGE PROPOSÉE, CIRCULATION LOURDE
- SURFACE DE PAVAGE PROPOSÉE, CIRCULATION LÉGÈRE
- TROTTOIR / DALLE EN BÉTON PROPOSÉ
- TROTTOIR EN PAVÉ PROPOSÉ
- SURFACE DE GAZON PROPOSÉE, AMÉNAGEMENTS PAYSAGER PROPOSÉ
- SURFACE DE GRAVIER PROPOSÉE
- SURFACE DE PIERRE PROPOSÉE

**HYDROGRAPHIE ET DRAINAGE**

- PUISARD OU REGARD AVEC TÊTE DE PUISARD
- REGARD D'ÉGOUT PLUVIAL
- REGARD C/A RÉGULATEUR DE DÉBIT
- REGARD C/A SÉPARATEUR HYDRODYNAMIQUE
- PONCEAU
- CENTRE DE FOSSE AVEC SENS DE L'ÉCOULEMENT
- CENTRE DE FOSSE ET ENROCHEMENT DE PROTECTION AVEC SENS DE L'ÉCOULEMENT
- CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL EN REFOISEMENT
- CANIVEAU
- DALOT
- COURS D'EAU INTERMITTENT
- COURS D'EAU PERMANENT
- AMÉNAGEMENT DES EXTRÉMITÉS DE PONCEAUX EMPIÈREMENT DE PROTECTION
- FILTRE EN BALLOTS DE PAILLE CAPTAGE DES SÉDIMENTS ET DES MATIÈRES EN SUSPENSION
- BANDE DE PROTECTION RIVERAINE
- LIGNE DES HAUTES EAUX
- MARGE DE NON-CONSTRUCTION
- MARGE POUR ROUTE
- MILIEU HUMIDE RIVERAIN
- MILIEU HUMIDE ISOLÉ
- SURFACE DE RÉTENTION

**INFORMATION FONCIÈRE**

- EMPRISE DE RUE
- LIGNE DE LOT
- LIGNE DE LOT PROPOSÉ
- MARGE DE REcul
- SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE ET D'ÉGOUTTEMENT
- ZONE PARC PROPOSÉE

**GÉNÉRALITÉS**

- ÉLÉVATION PROPOSÉE
- ÉLÉVATION PROPOSÉE- DESSUS DE LA BORDURE (BÉTON, PAVAGE OU AUTRES)
- ÉLÉVATION PROPOSÉE - DESSUS DE LA DALLE DE BÉTON
- ÉLÉVATION PROPOSÉE - GAZON (TERRAIN FINAL)
- ÉLÉVATION PROPOSÉE - DESSUS DU TROTTOIR (BÉTON, PAVÉ-UNI OU AUTRES)
- ÉLÉVATION PROPOSÉE - HAUT DU MURET
- ÉLÉVATION PROPOSÉE - BAS DU MURET
- ÉLÉVATION DU TERRAIN NATUREL EXISTANT
- PENTE PROPOSÉE DU TERRAIN
- NORD
- NUMÉROTATION ET ORIENTATION DES PHOTOS

**SIGNALISATION ET ÉCLAIRAGE**

- BOÎTE DE JONCTION/DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE
- BOÎTE DE SERVICE BELL
- BOUCLE DE DÉTECTION
- BOUTON POUSSOIR DE FEUX POUR PIÉTONS
- CAMÉRA-VIDÉO
- CAPTEUR
- COMPTEUR
- DÉTECTEUR
- FEUX POUR PIÉTONS
- FEUX CLIGNOTANTS
- FEUX HORIZONTAUX
- FEUX AVEC LAMPADAIRE
- FEUX VERTICAUX
- FÛT DE PANNEAU DE PETITE SIGNALISATION
- FÛT DE PANNEAU PUBLICITAIRE
- LAMPADAIRE DE PROMENADE
- LAMPADAIRE À POTENCE (SUR POTEAU DE BOIS SANS UTILITÉ PUBLIQUE)
- UNITÉ D'ÉCLAIRAGE SIMPLE
- UNITÉ D'ÉCLAIRAGE DOUBLE
- UNITÉ D'ÉCLAIRAGE MULTIPLE (HAUT MÂT)
- DÉFENSE DE STATIONNER
- FLÈCHES DE SÉLECTION DE VOIE
- FLÈCHES DE SORTIE
- PERSONNES ATTEINTES DE DÉFICIENCE PHYSIQUE
- PIÉTON
- PISTE ET BANDE CYCLABLE
- VOIE RÉSERVÉE

**REPÈRES D'ARPENTAGE**

- ARBRE PLAQUÉ
- CLOU OU CLOU P.K.
- MARQUE GRAVÉE
- MATRICULE DE POINT GÉODÉSIQUE
- MONUMENT DÉLIMITATIF
- PIQUET DE BOIS (REPÈRE)
- PIQUET DE CLÔTURE
- REPÈRE ALTIMÉTRIQUE (NON INTÉGRÉ)
- REPÈRE ALTIMÉTRIQUE INTÉGRÉ (SCOPQ)
- REPÈRE D'ARPENTAGE PRIMITIF
- REPÈRE DE CHEMINEMENT OU GPS (NON INTÉGRÉ)
- REPÈRE D'ARPENTAGE TROUVÉ
- REPÈRE GÉODÉSIQUE INTÉGRÉ (SCOPQ)
- REPÈRE IDENTIFIÉ PLANTÉ
- TIGE DE FER
- STATION D'ARPENTAGE
- SONDAGE GÉOTECHNIQUE

**VUES EN SECTION ET PROFIL**

- CONDUITE D'AQUEDUC
- CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL
- CONDUITE D'ÉGOUT SANITAIRE
- DRAIN FILTRE PERFORÉ OU POREUX
- FOND DU FOSSE DROIT
- FOND DU FOSSE GAUCHE
- FOND DES FOSSES GAUCHE ET DROIT
- NIVEAU DU TERRAIN EXISTANT
- PROFIL PROJETÉ (LIGNE DE RÉFÉRENCE)
- LIGNE D'INFRASTRUCTURE DE CHAUSSÉE
- SONDAGE, NIVEAU DU ROC

**STRUCTURES**

- MUR DE SOUTÈNEMENT - BOULDERS
- MUR DE SOUTÈNEMENT - BLOCS DE BÉTON

**VÉGÉTATION**

- ARBRE CONIFÈRE
- ARBRE FEUILLU
- ARBUSTE
- LIMITE DE BOISÉ
- HAIE

**DÉMOLITION**

- ÉLÉMENT À ENLEVER ET DISPOSER
- SURFACE À DÉMOLIR / ENLEVER ET DISPOSER
- SURFACE DE PAVAGE EXISTANT À DÉMOLIR / ENLEVER ET DISPOSER

L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVENIR ÉQUIPE LAURENCE S'IL CONSTATE DES ÉCARTS ENTRE LES INFORMATIONS SUR LES PLANS ET SES MESURES AU CHANTIER AFIN D'APPORTER DES AJUSTEMENTS S'IL Y A LIEU. LORSQU'APPLICABLE, IL DOIT ÉGALEMENT VALIDER LES RADIERS DE RACCORDEMENTS AUX RÉSEAUX EXISTANTS AU DÉBUT DES TRAVAUX ET EN INFORMER LE CONSULTANT, AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DES RÉSEAUX D'ÉGOUTS PROPOSÉS.

**CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

REV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01

CLIENT:

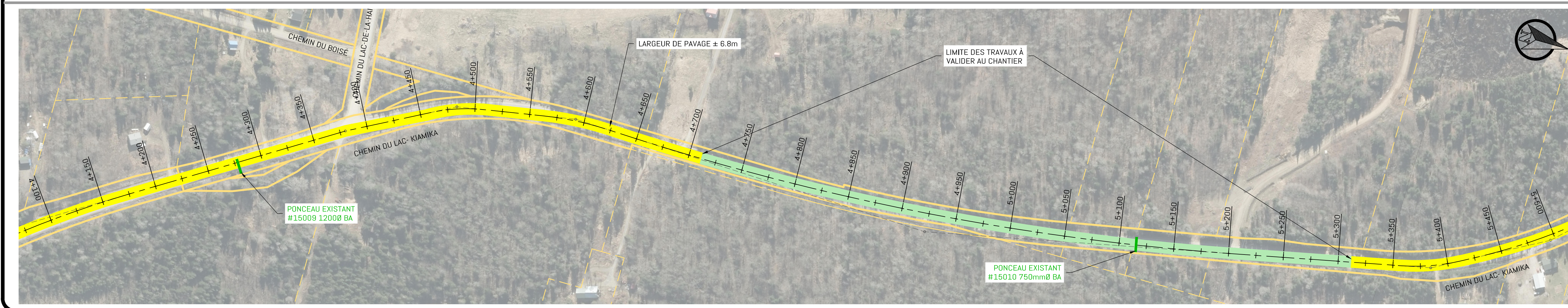
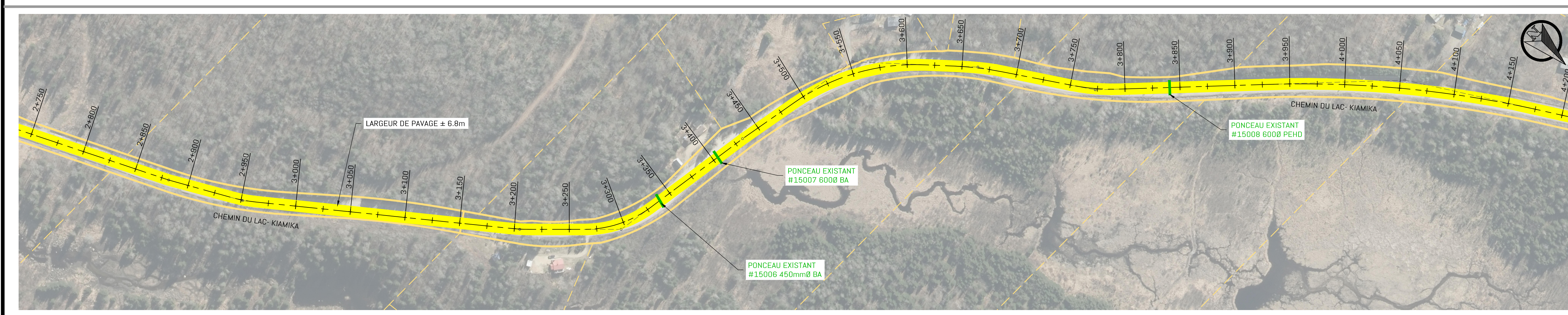
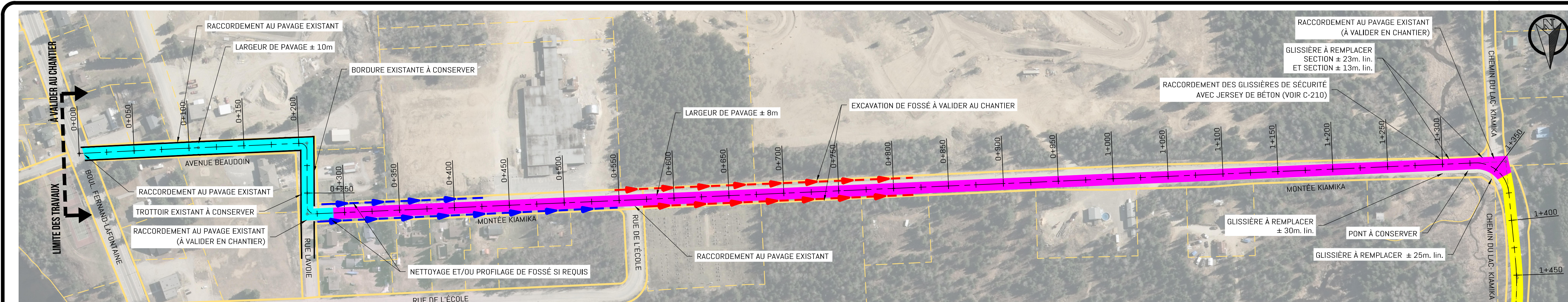
PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

474, rue de la Madone, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipe-laurence.ca | equipe-laurence.ca

TITRE DU PLAN: LÉGENDE ET NOTES

ECHELLE: AUCUNE ÉCHELLE

F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-202.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FIGIER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VÉRIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-202
	PLAN NO



- ### LÉGENDE ADDITIONNELLE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
  - RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
  - TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
  - RECHARGEMENT GRANULAIRE
  - RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
  - EXCAVATION DE FOSSÉ
  - NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSÉ

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01
REV	DESCRIPTION	PAR	DATE

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

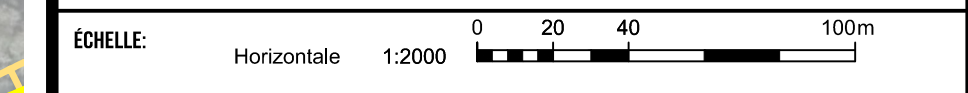
PROJET: RÉFÉCTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

**LAURENCE**  
INGÉNIEURIE CIVILE

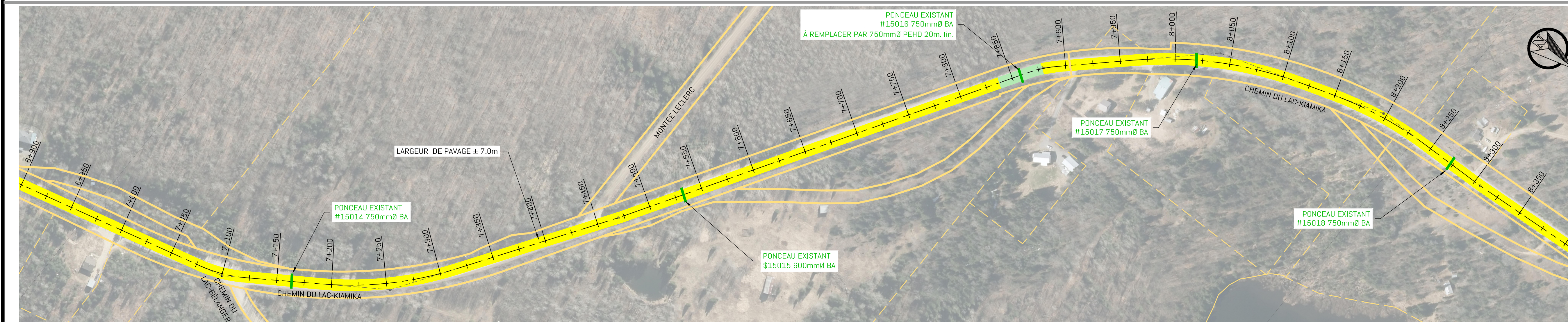
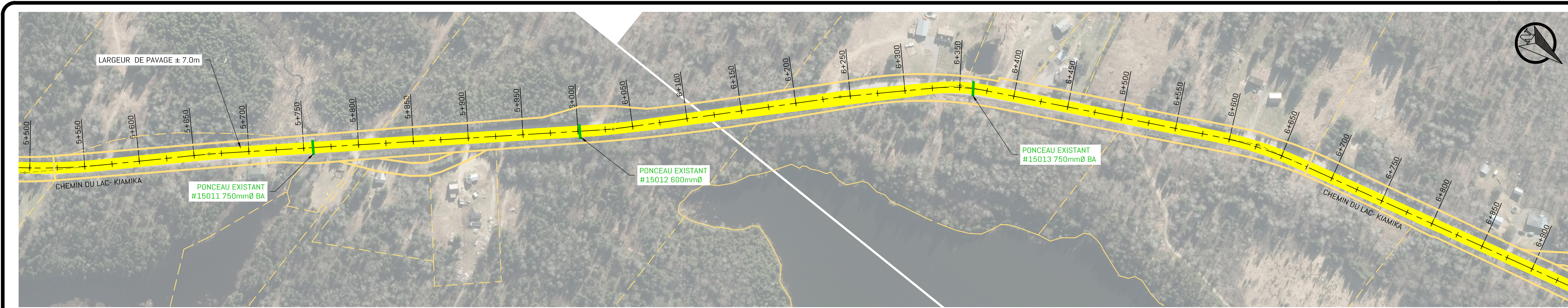
474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipe-laurence.ca | equipe-laurence.ca



TITRE DU PLAN:  
VUES EN PLAN  
AVENUE BEAUDOIN, MONTÉE KIAMIKA  
ET CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 0+000 À 5+500



F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-203.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-203
	PLAN NO



- LÉGENDE ADDITIONNELLE**
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
  - RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
  - TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
  - RECHARGEMENT GRANULAIRE
  - RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
  - EXCAVATION DE FOSSÉ
  - NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSÉ

**CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01
RÉV	DESCRIPTION	PAR	DATE

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

PROJET: RÉFÉCTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

**LAURENCE**

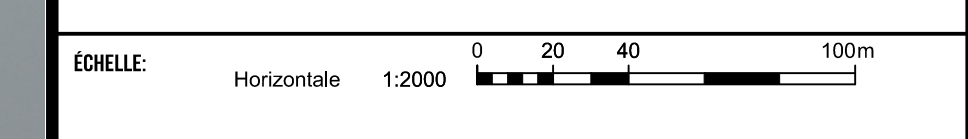
ÉQUIPE

INGÉNIEUR CIVILE

474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipe-laurence.ca | equipe-laurence.ca

INGÉNIEUR  
Martin Benoit  
142926  
2022-09-14

TITRE DU PLAN: VUES EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 5+500 À 11+350



F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-204.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO
	C-204
	PLAN NO





**LÉGENDE ADDITIONNELLE**

- RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION PAVÉE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION EN GRAVIER
- TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
- DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
- DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- EXCAVATION DE FOSSE
- NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

REV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca

TITRE DU PLAN: VUES EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.: 11+350 À 14+850

ECHELLE: Horizontale 1:2000

F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-205.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-205
	PLAN NO



**LÉGENDE ADDITIONNELLE**

- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
- TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
- DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
- DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- EXCAVATION DE FOSSÉ
- NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSÉ

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01
RÉV	DESCRIPTION	PAR	DATE

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

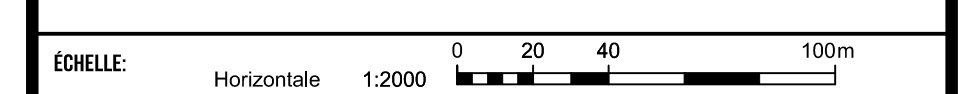
PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA



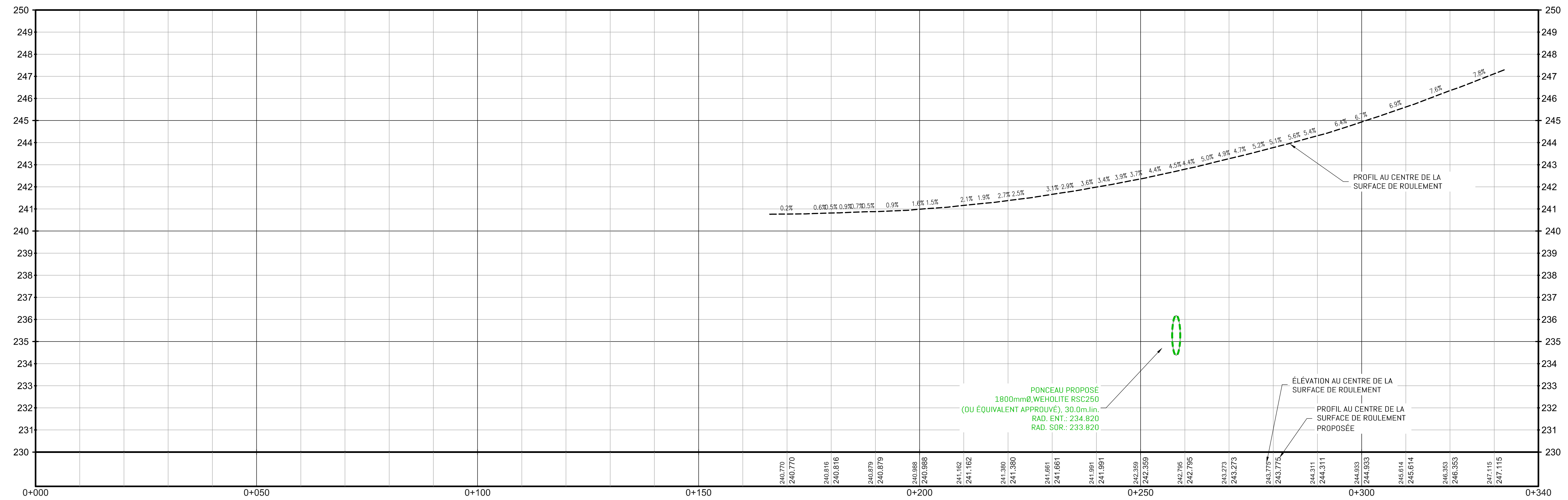
474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca



TITRE DU PLAN:  
VUE EN PLAN  
CHEMIN DU LAC-KIAMIKA  
CH.:14+300 À 15+795



F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-206.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-206
	PLAN NO



- ### LÉGENDE ADDITIONNELLE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
  - RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
  - TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
  - DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
  - RECHARGEMENT GRANULAIRE
  - EXCAVATION DE FOSSE
  - NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSE

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

RÉV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01

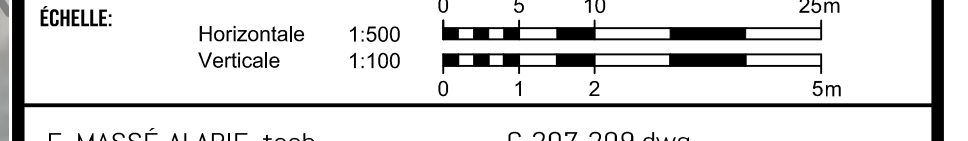
CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

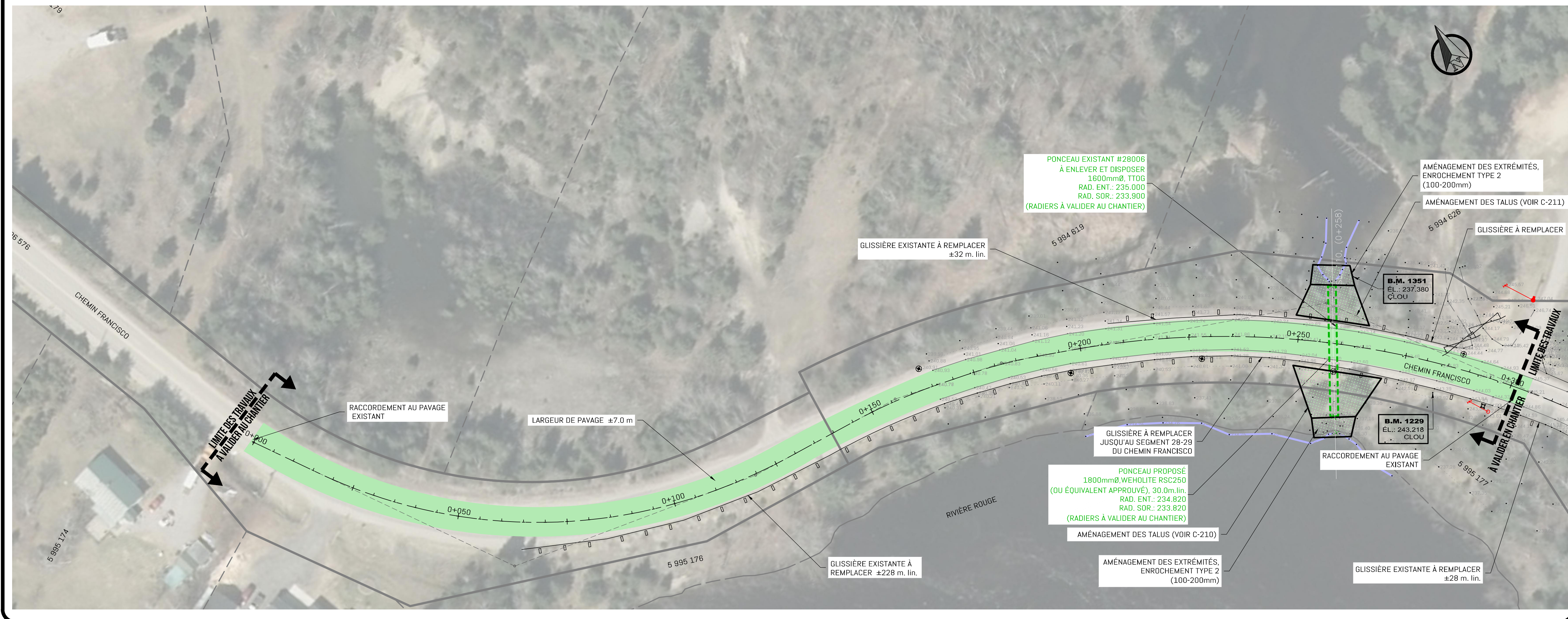
474, rue de la Mission, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipe-laurence.ca | equipe-laurence.ca

INGÉNIEUR  
Martin Benoit  
142926  
2022-09-14

TITRE DU PLAN: VUE EN PLAN ET PROFIL ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS CHEMIN FRANCISCO CH.: 0+000 À 0+160

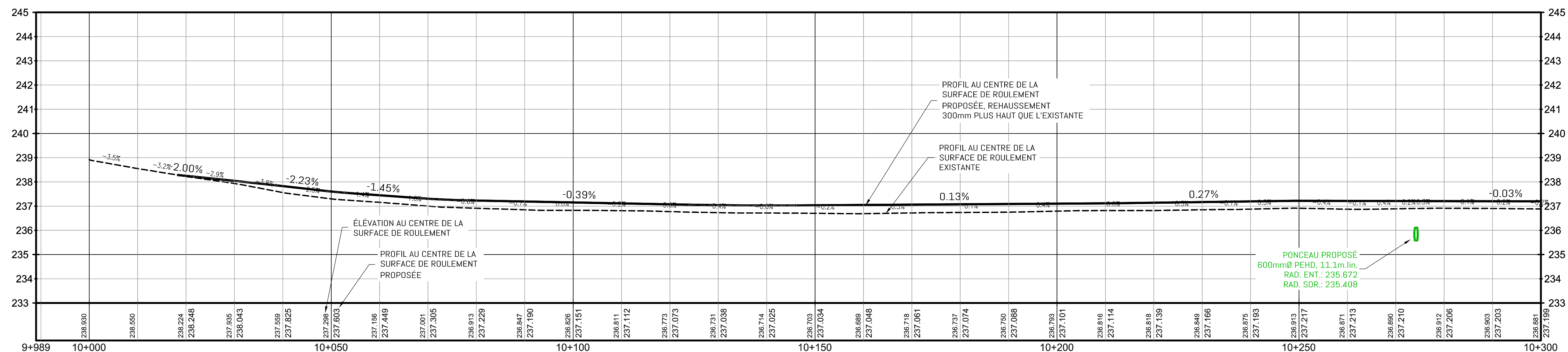


F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-207-209.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-207
	PLAN NO



**LÉGENDE ADDITIONNELLE**

- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
- TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
- DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
- DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- EXCAVATION DE FOSSÉ
- NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSÉ



**CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01
REV	DESCRIPTION	PAR	DATE

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

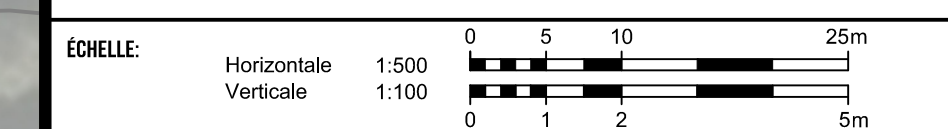
PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA



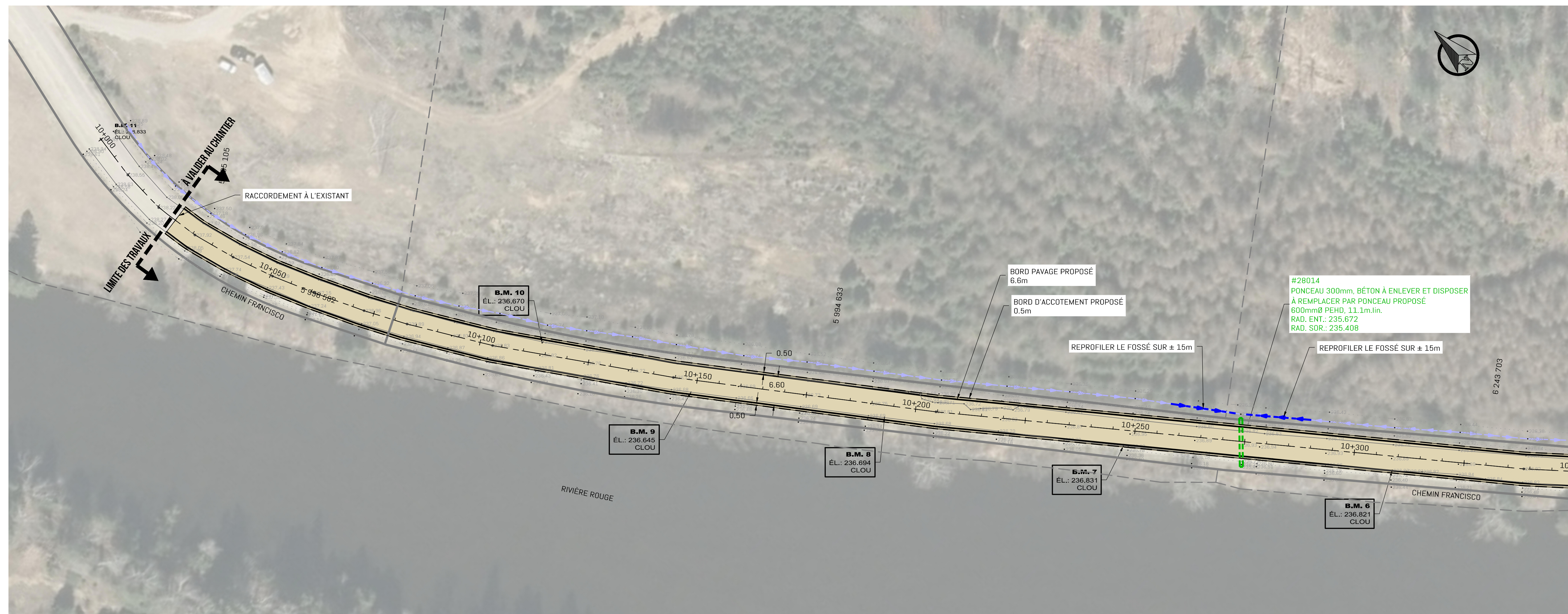
474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca



TITRE DU PLAN: VUE EN PLAN ET PROFIL ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS CHEMIN FRANCISCO CH.: 10+000 À 10+300



F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-207-209.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-208
	PLAN NO



**LÉGENDE ADDITIONNELLE**

- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION PAVÉE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSE - SECTION EN GRAVIER
- TRAITEMENT DE FISSURE ET RÉPARATION PONCTUELLE
- DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE
- DÉCOHÉSIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- EXCAVATION DE FOSSÉ
- NETTOYAGE/REPROFILAGE DE FOSSÉ

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

REV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

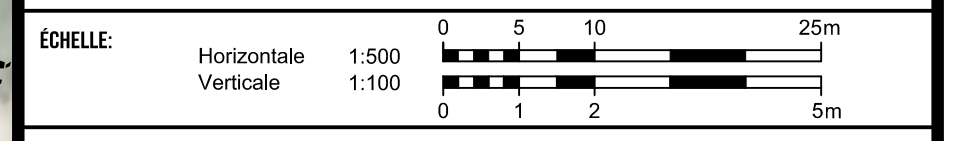
PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

**LAURENCE**  
ÉQUIPE  
INGÉNIERIE CIVILE

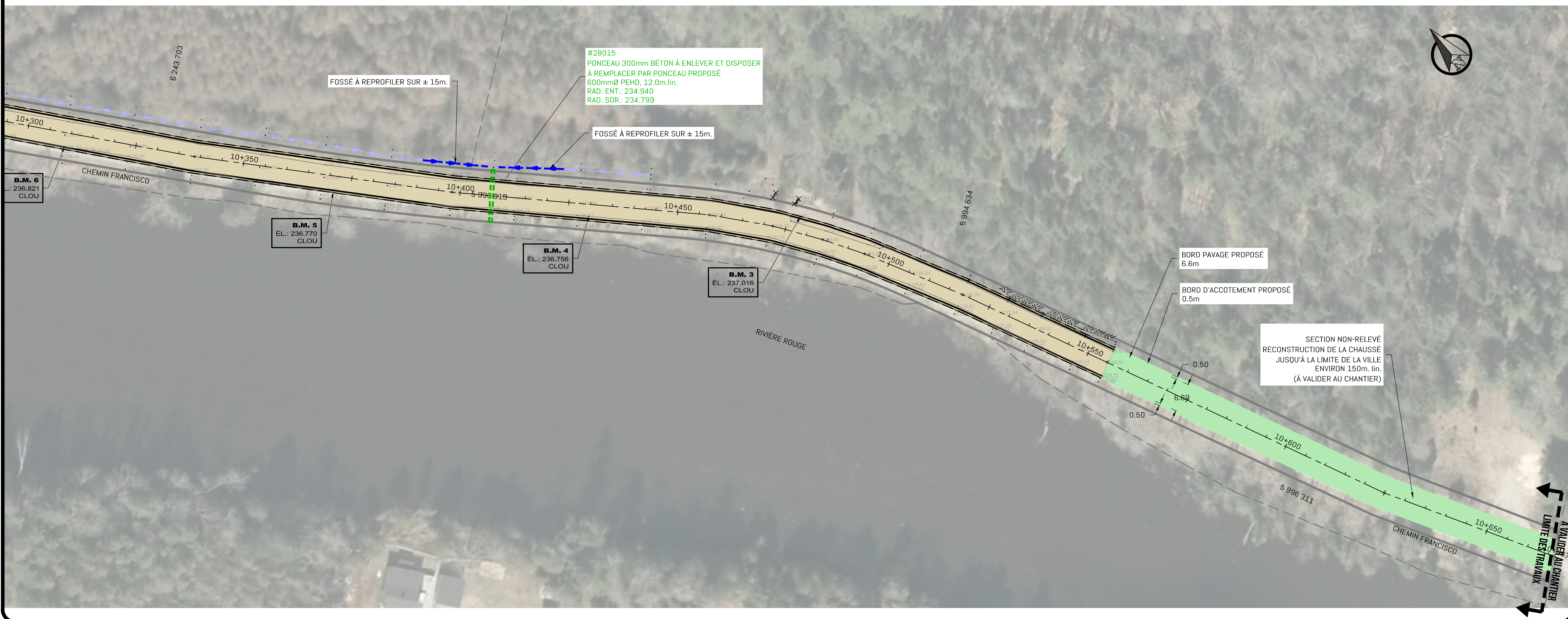
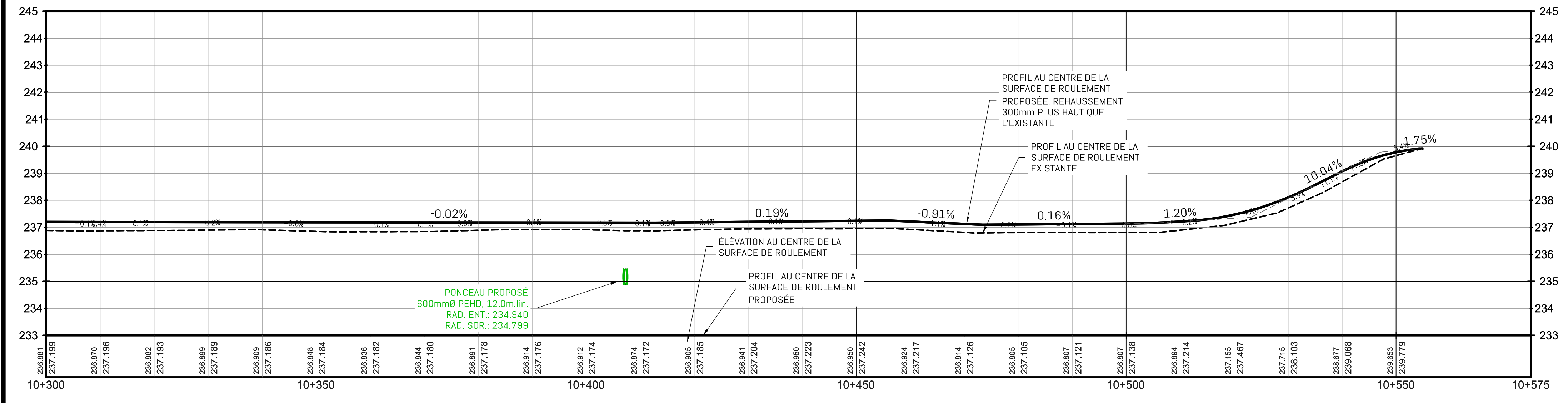
474, rue de la Montée, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
 T 819 499 1718  
 info@equipelaurence.ca | equipelaurence.ca

INGÉNIEUR  
Martin Benoit  
142926  
Québec  
2022-09-14

TITRE DU PLAN:  
**VUE EN PLAN ET PROFIL  
 ÉLÉMENTS EXISTANTS ET PROPOSÉS  
 CHEMIN FRANCISCO  
 CH.: 10+300 À 10+667**

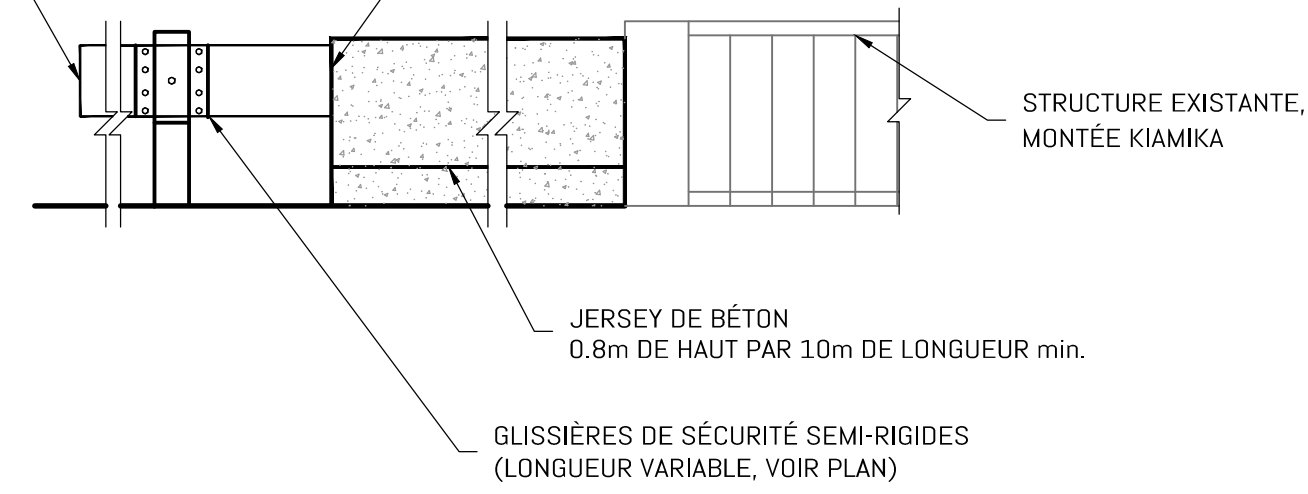


F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-207-209.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VERIFIÉ PAR	DOSSIER NO C-209
	PLAN NO



DISPOSITIF D'EXTRÉMITÉ À INSTALLER SELON LES "DN" DES CHAPITRES 3 ET 4 DU TOME VIII DE LA NORME DU MTQ

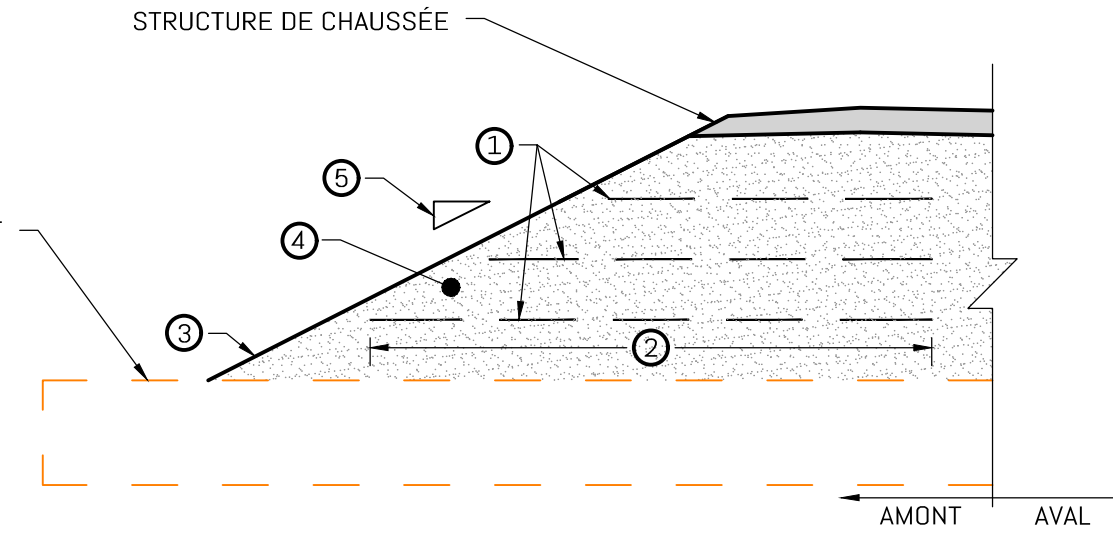
RACCORDEMENT DES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ AUX JERSEYS DE BÉTON À RÉALISER SELON LES "DN" DES CHAPITRES 3 ET 4 DU TOME VIII DE LA NORME DU MTQ (TRANSITION DE RIGIDITÉ ENTRE GLISSIÈRES SEMI-RIGIDES ET RIGIDES)



**GLISSIÈRE SEMI-RIGIDE ET JERSEY DE BÉTON**

- ① GÉOGRILLE UNIAXIALE POUR TALUS RENFORCÉ À FOURNIR ET INSTALLER SELON LES RECOMMANDATION DU FABRICANT POUR UN TALUS DE 1H:1V
- ② LONGUEUR DE GÉOGRILLE À INSTALLER SELON LES RECOMMANDATION DU FABRICANT POUR UN TALUS DE 1H:1V
- ③ ENGONNEMENT PAR ENSEMENCEMENT HYDRAULIQUE SUR MATÉLAS DE FIBRE DE BOIS OU PAILLE (TYPE H3)
- ④ REMBLAIS DE L'EXCAVATION (INCLUANT LES TALUS) AVEC MATÉRIAUX GRANULAIRE DE TYPE MG-20, JUSQU'À LA LIGNE D'INFRASTRUCTURE
- ⑤ PENTE MAXIMALE DE 1H POUR 1V

WEHOLITE RSC-250 (1.8mØ) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ



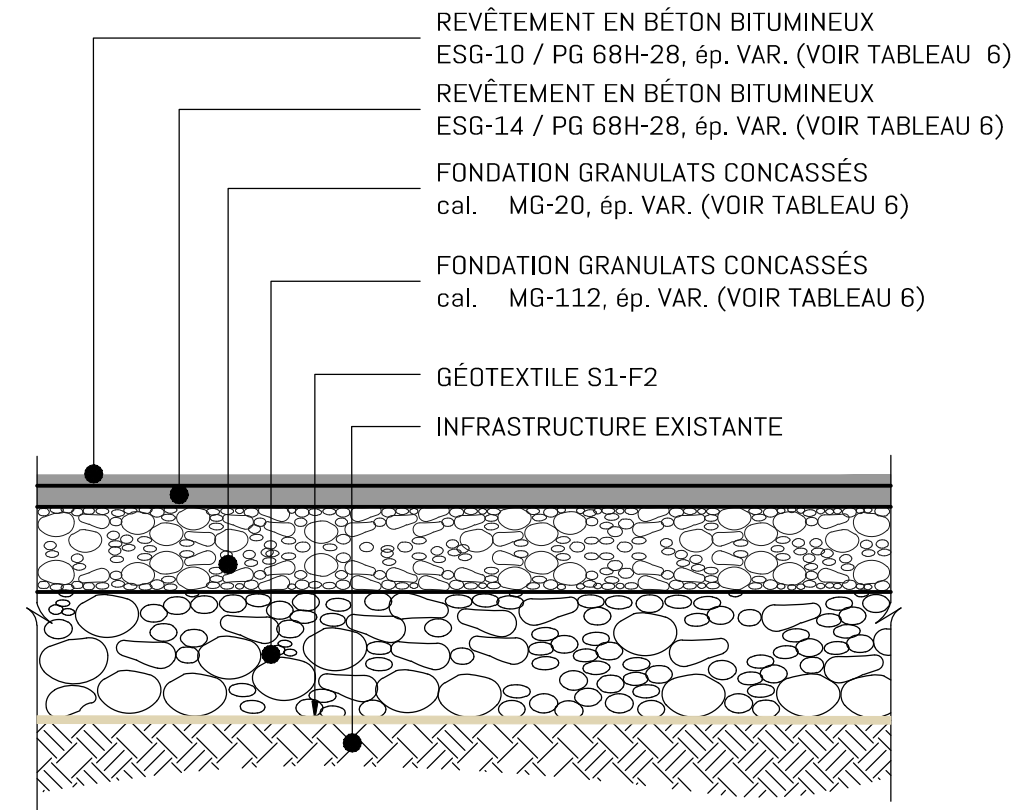
**AMÉNAGEMENT DES TALUS - PONCEAU #28006**

**TABLEAU 6 : STRUCTURE DE CHAUSSEE PROPOSÉE**

MATÉRIAUX		ÉPAISSEUR			% DE COMPACTION MINIMUM
		DURÉ DE LA VIE DE 15 ANS			
		CHEMIN FRANCISCO	CHEMIN DU LAC-KIAMIKA	AVENUE BEAUDOIN ET MONTÉE KIAMIKA	
Enrobé bitumineux	Couche de roulement (ESG-10/PG 64H-28)	40 mm	40 mm	40 mm	93
	Couche de base (ESG-14/PG 64H-28)	80 mm	60 mm	70 mm	93
Fondation granulaire	MG-20	200 mm	200 mm	200 mm	95
Sous-fondation granulaire	MG-112 ou équivalent	650 mm	550 mm	300 mm	95
Géotextile de type 3		Requis	Requis	Requis	
Infrastructure		Sol existant (SM fins)	Sol existant (SM fins)	Sol existant (SP)	
Total		970 mm	850 mm	610 mm	

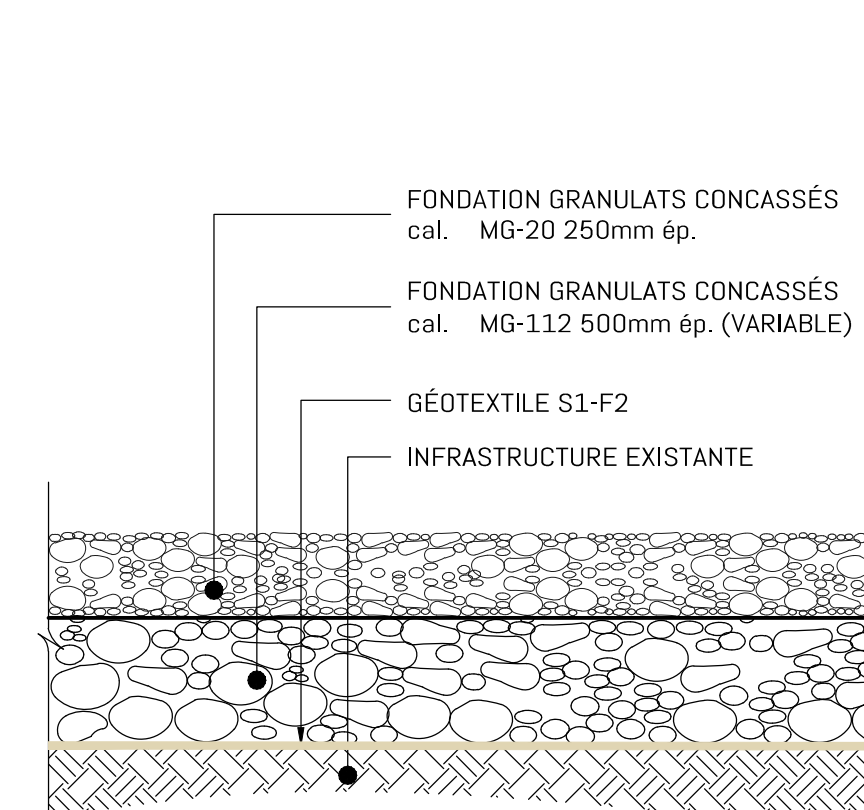
Notes :

- a) Matériaux étalés par couches maximales de 300 mm et compactés à au moins 95 % de la masse volumique maximale sèche obtenue à l'essai Proctor-modifié (BNQ 2501-255);
- b) Enrobés formulés selon la méthode du laboratoire des chaussées (MTQ 4202). Tous les enrobés doivent être compactés à 93-98 % selon la norme LC26040/045).
- c) Tous les matériaux utilisés pour la réfection de la route devront répondre aux exigences du Cahier des charges et Devis généraux du ministère des Transports.



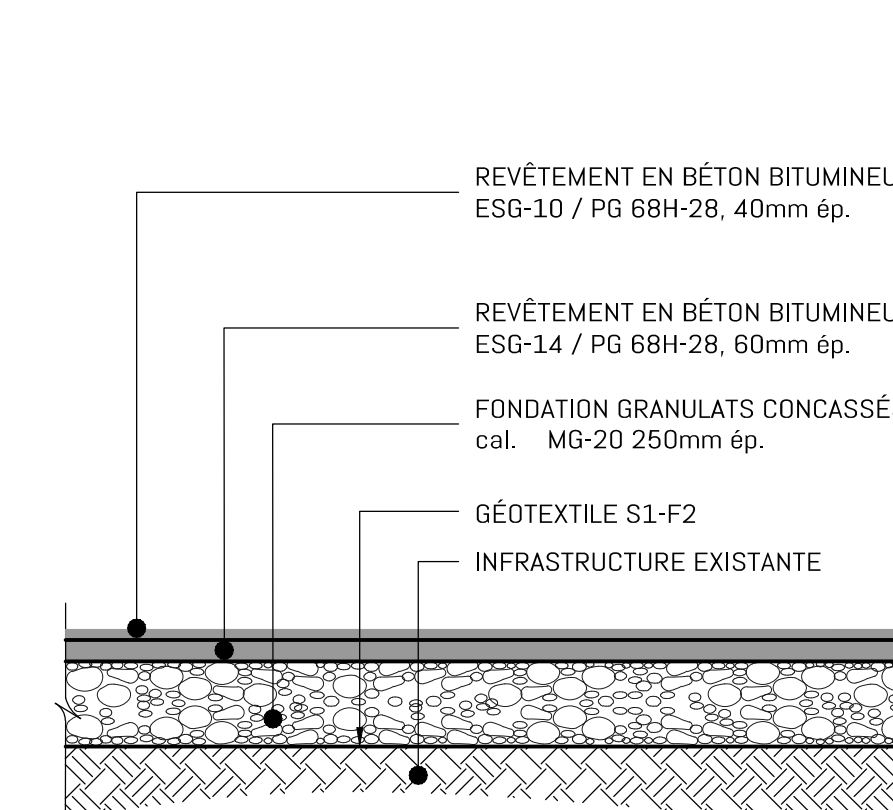
**RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION PAVÉE**

CHEMIN FRANCISCO ET CHEMIN DU LAC-KIAMIKA



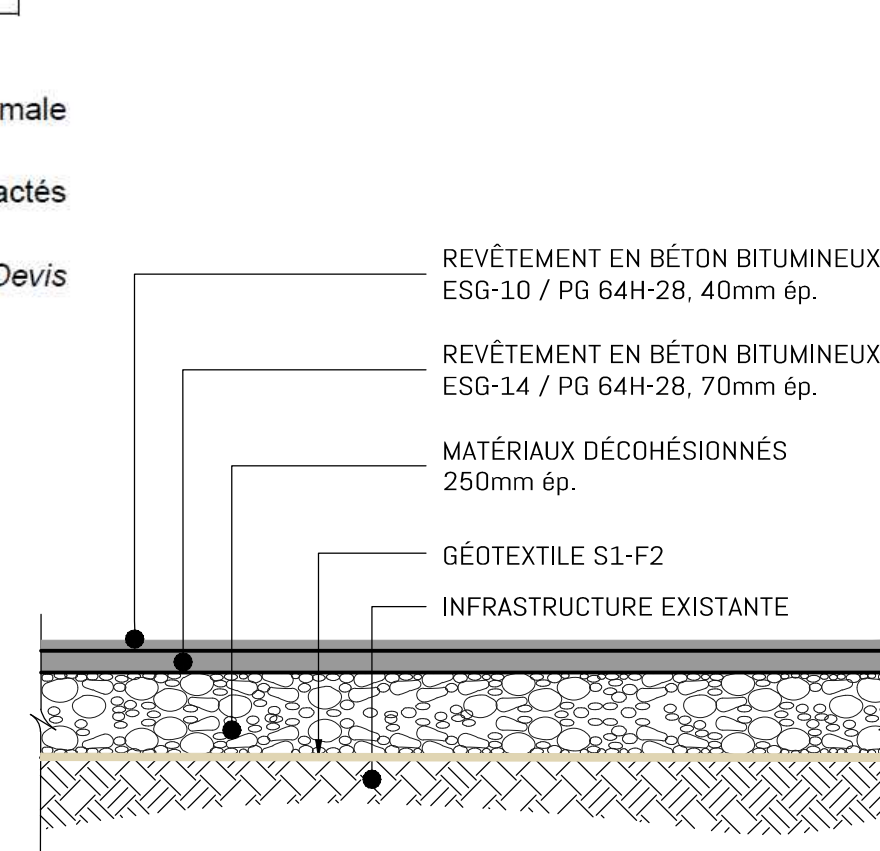
**RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION EN GRAVIER**

CHEMIN DU LAC-KIAMIKA



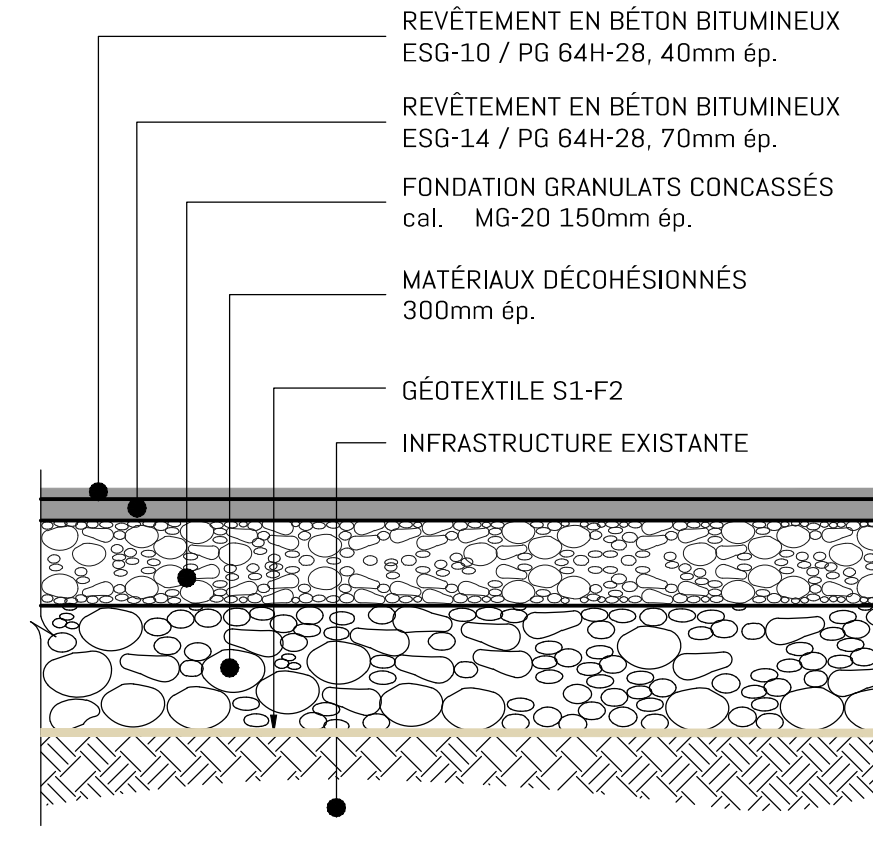
**REPARATION PONCTUELLE DE CHAUSSEE**

CHEMIN DU LAC-KIAMIKA



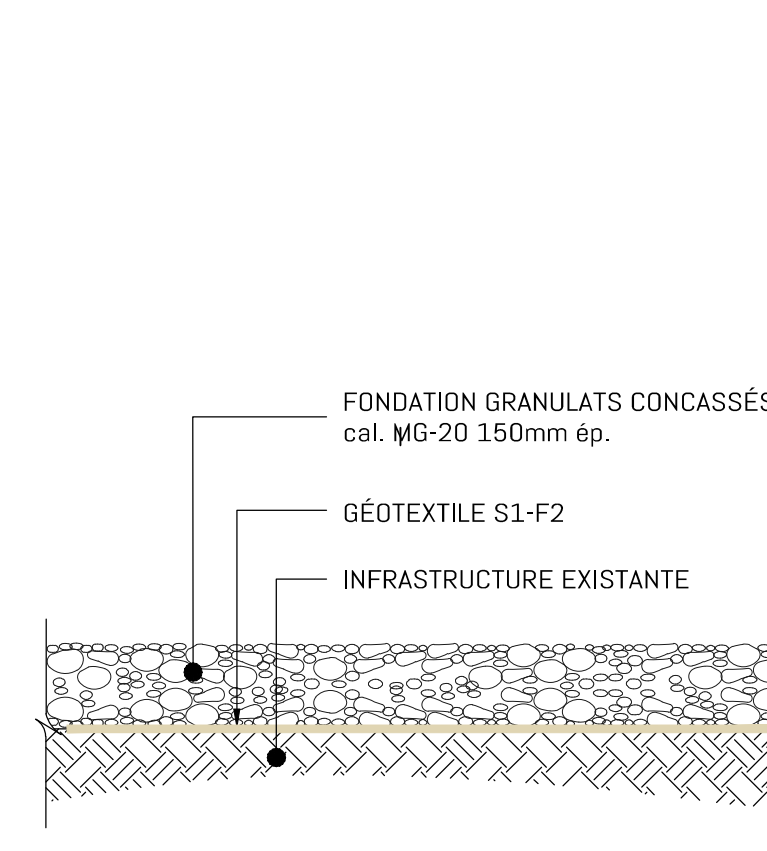
**DECOHESIONNEMENT ET PAVAGE**

AVENUE BEAUDOIN ET MONTÉE KIAMIKA



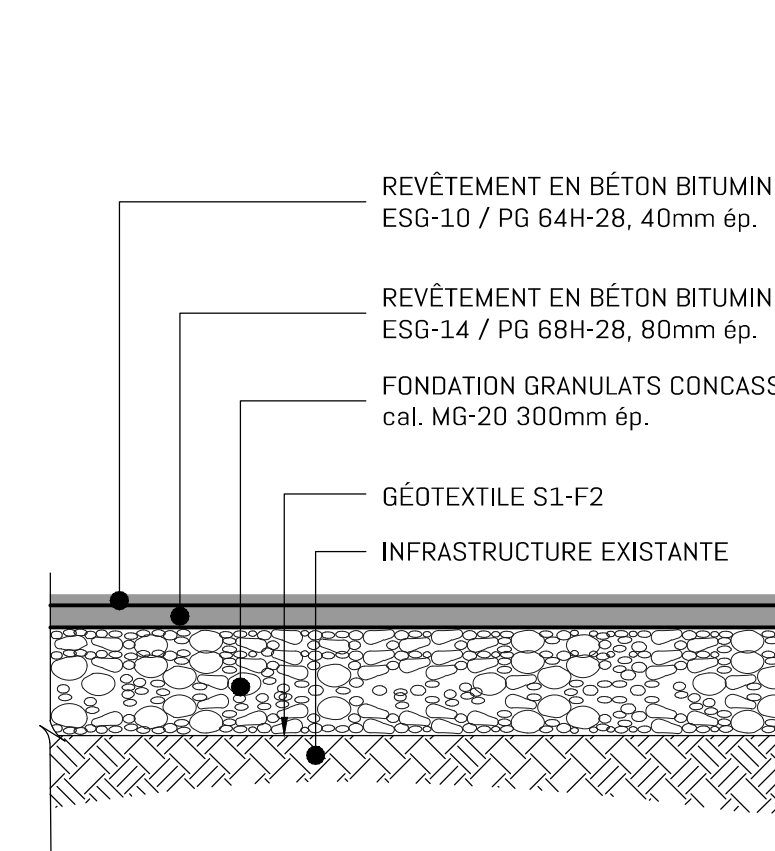
**DECOHESIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE**

AVENUE BEAUDOIN ET MONTÉE KIAMIKA



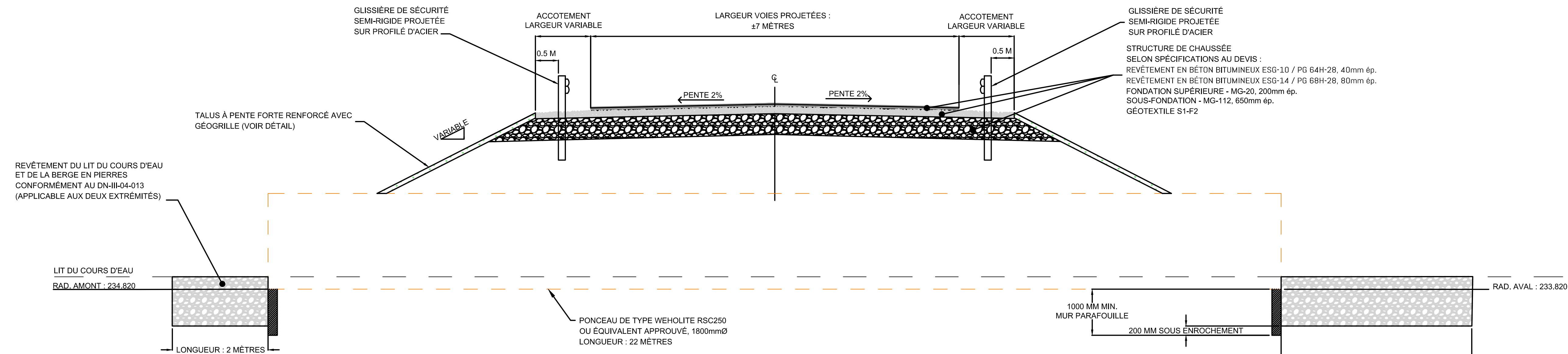
**RECHARGEMENT GRANULAIRE**

CHEMIN DU LAC-KIAMIKA



**RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE**

CHEMIN FRANCISCO



**COUPE LONGITUDINALE - CHEMIN FRANCISCO - PONCEAU #28006**

- RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION PAVÉE
- RECONSTRUCTION DE CHAUSSEE - SECTION EN GRAVIER
- TRAITEMENT DE FISSURE ET REPARATION PONCTUELLE
- DECOHESIONNEMENT ET PAVAGE
- DECOHESIONNEMENT, RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE
- RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE

**CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION**

REV	DESCRIPTION	PAR	DATE
A	POUR PAVL	M.B.	2022-09-01

CLIENT: Ville de Rivière-Rouge

PROJET: RÉFECTION DU CHEMIN FRANCISCO DE LA MONTÉE KIAMIKA ET DU CHEMIN KIAMIKA

ÉQUIPE LAURENCE INGENIERIE CIVILE  
474, rue de la Mission, Mont-Laurier (Québec) J9L 1S5  
T 819 499 1718  
info@equipe-laurence.ca | equipe-laurence.ca

INGÉNIEUR  
Martin Benoit  
142926  
2022-09-14

TITRE DU PLAN: COUPES ET DÉTAILS TYPIQUES

ÉCHELLE: AUCUNE ÉCHELLE

F. MASSÉ-ALARIE, tech.	C-210.dwg
CHARGÉ DE PROJET	FICHER
J.F. DÉZIEL	2021/02/02
DESSINÉ PAR	DATE
M. BENOIT, ing. MBA	70.00.11
VÉRIFIÉ PAR	DOSSIER NO
	PLAN NO

**ANNEXE B**



**RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-441**  
**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 6 931 755 \$ POUR LA RÉALISATION**  
**DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LES CHEMINS FRANCISCO ET DU LAC-KIAMIKA, LA**  
**MONTÉE KIAMIKA ET LES RUES BEAUDOIN ET LAVOIE (PAVL)**

**Document d'information - Estimation des coûts**

**Travaux**

Estimé des coûts de réfections des chemins ci-haut nommés		5 436 975 \$
Étude géotechnique préalable		16 950 \$
Contrôle de laboratoire		37 454 \$
Arpenteurs-géomètres		12 500 \$
<b>Total des travaux</b>		<b>5 503 879 \$</b>

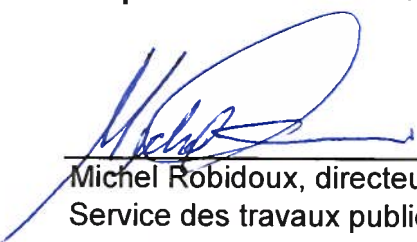
**Frais incidents**

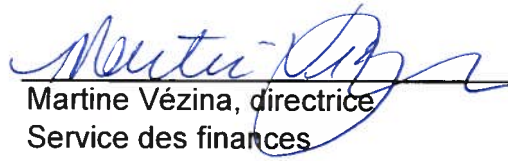
Imprévus travaux	12.000%	660 466 \$
Honoraires professionnels - Conception des plans et devis		25 000 \$
Honoraires professionnels - Surveillance de chantier		48 000 \$
Honoraires professionnels - Autres professionnels		7 000 \$
Taxes nettes	4.988%	311 437 \$
Intérêts sur emprunt court terme	3.2%	212 801 \$
Frais de financement	2.5%	163 173 \$
<b>Total des frais incidents</b>		<b>1 427 876 \$</b>

**TOTAL DU RÈGLEMENT**

**6 931 755 \$**

Préparé le 15 décembre 2022 par :

  
\_\_\_\_\_  
Michel Robidoux, directeur  
Service des travaux publics

  
\_\_\_\_\_  
Martine Vézina, directrice  
Service des finances